UCLouvain

lbarc1202 2020

Projet d'architecture thématique : architectonique

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	45.0 h	Q2
3 credits	45 0 0	Q2

Enseignants	Caucheteux Philippe ;Raucent Marie-Christine ;Van de Kerchove Pascale ;Vilet Guénola ; Français					
Langue d'enseignement						
Lieu du cours	Bruxelles					
Thèmes abordés	Le terme <i>Architectonique</i> est en architecture, l'art de la construction. Il s'agit de matérialiser une idée, un parti architectural. Complémentairement aux cours de Projet d'architecture 2 : Exploration [LBARC 1201] et Matérialité et Représentations, [LBARC 1263], Projet d'architecture approfondi - Architectonique [LBARC1202] éduque aux outils de la composition et ancre le travail de composition dans la concrétude. Par le biais du projet, cette Unité d'enseignement instaure un dialogue réflexif entre conception et matérialisation d'une idée. Cette expérimentation personnelle conduit l'étudiant-e à élaborer un projet individuel où la matérialisation spatiale renforce les intentions du parti architectural. Elle mobilise la coordination raisonnée ("scientifique") des intentions et des savoirs comme diverses parties d'un système, le projet d'architecture. Les thèmes abordés sont : • La composition des formes et des espaces architecturaux par la matérialisation de la structure et de l'enveloppe d'un projet; • La conception architectonique par la mise en œuvre de la matière; • L'augmentation de choix hiérarchisés visant composition, proportions, usage et structure.					
Acquis d'apprentissage	À la fin de cette activité, l'étudiant e sera capable de développer et d'intégrer les compétences suivantes : • Mettre en relation pensée architecturale et édification ; • Expérimenter les concepts architecturaux en prise directe avec la matérialité de l'édifice ; • Comprendre la logique des formes construites ; • Argumenter les orientations données au projet par la matérialisation en rapport avec l'expression architecturale. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».					

Modes d'évaluation des acquis des étudiants

En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.

L'unité d'enseignement Projet d'architecture approfondi - Architectonique [LBARC1202] est une activité donnant lieu à une note unique en fin d'année. Le jury est constitué des enseignants cotitulaires et éventuellement d'invités externes ayant une expertise dans le domaine à l'étude.

La note est constituée de la moyenne de 2 évaluations :

- 10/20 : Évaluation continue certificative. Il s'agit d'une évaluation continue du travail de l'étudiant-e par les enseignants basée sur :
- 2 remises intermédiaires, chacune donnant lieu à une évaluation formative ;
- · Le carnet d'atelier.
- 10/20 : Évaluation finale certificative basée sur la remise du travail finalisé en autonomie et présenté en session de juin

L'évaluation sur /20 est complétée par une appréciation modulée informative sur :

- La qualité de la composition architecturale et sa cohérence globale ;
- La qualité et le développement de la matérialisation proposée ;
- L'argumentation des orientations données au projet et la qualité de la démarche d'auteur de projet ;
- La communication par le biais du dessin et de la maquette, ainsi que la présentation orale.

Seule la partie réalisée en autonomie peut être représentée en session d'août, la cotation de l'évaluation continue est automatiquement reportée.

Méthodes d'enseignement

En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.

L'étudiant e s'exerce à l'architecture par le Projet. Dans et par le projet, il développe une aptitude active à la recherche, à l'exploration et à l'analyse de référence, à la confrontation d'idées et à l'intégration des connaissances. Le Projet s'élabore en groupe. Les étudiants sont répartis en groupes de trois à quatre. Les groupes sont constitués

L'atelier d'architecture est un lieu d'échange et de travail où la présence de l'étudiant-e est requise.

Dans le cadre des projets individuels et collectifs proposés, l'atelier exploite diverses méthodes pédagogiques et didactiques : l'interaction collective, les rencontres et débats en groupe, les tablées, l'accompagnement individualisé, l'affichage et les critiques collégiales, les exposés thématiques ,...

L'étudiant e exerce et met en œuvre divers moyens d'expression : le croquis, le dessin géométral, l'axonométrie, la maquette, le collage, ... Le travail à différentes échelles lui permet de répondre aux enjeux de l'exercice.

Parallèlement à ces activités encadrées au sein de l'atelier, l'étudiant e développe et finalise ses projets de manière autonome.

Contenu

Projet d'architecture approfondi - Architectonique [LBARC1202] a pour objet la composition d'un Projet. Il consiste en la conception de l'enveloppe d'un bâtiment.

L'élaboration du Projet s'organise en trois temps, inégaux, non successifs, l'un épaulant l'autre et inversement.

Temps 1: Composer avec intention

par les étudiants, à l'entame du premier cours.

Ce temps de composition consiste à :

- L'assemblage et l'ordonnancement des éléments constituant l'enveloppe ;
- Explorer différents modes opératoires en recentrant la conception sur les questions d'expression ;
- Assurer la cohérence de l'ensemble de la démarche architecturale, de l'intention à sa formalisation.

Temps 2 : Rechercher des références

Ce temps d'analyse consiste à approcher la matérialité par l'analyse d'exemples :

- Décoder un projet d'architecture à partir de documents graphiques ;
- Discerner les choix menant le projet de l'idée à sa concrétisation ;
- Comprendre la nature et le rôle du détail, ainsi que l'implication de la matérialité dans l'expression architecturale ;
- Communiquer la synthèse des observations à l'ensemble des étudiants et éveiller leur curiosité, élargissant le champ des références architecturales de chacun.

Temps 3 : Construire la matérialité

Ce temps d'exploration consiste à développer la matérialité au regard de la composition

- Opérer une synthèse personnelle du projet afin d'y intégrer la matérialité
- Identifier et proposer un principe constructif
- Hiérarchiser les éléments constitutifs du projet d'Architecture
- Argumenter les choix à l'aide de références judicieuses
- · Assurer la cohérence de l'ensemble de la démarche architecturale, de l'intention à sa formalisation
- Concrétiser cette démarche par la réalisation de maquettes et de documents graphiques.

Démarche réflexive :

En parallèle à la composition du projet, l'étudiant-e est invité à analyser les modalités de sa propre démarche de composition

• Développer un regard critique sur sa production

Université catholique de Louvain - Projet d'architecture thématique : architectonique - cours-2020-lbarc1202

	 Etablir un rapport avec d'autres références architecturales qu'il utilise consciemment ou non Amorcer un processus de "méta-réflexion" sur l'élaboration du projet et son propre processus d'apprentissage, permettant de le situer dans sa progression et dans l'établissement de sa production
Bibliographie	Les supports de cours, mis en ligne sur iCampus Les modalités organisationnelles : énoncé, calendrier, listes des groupes, formats de mise en page, etc. Les références bibliographiques
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3		٩			